



CE décembre 2014

4 ou 5 choses que nous avons retenues ...

La CFE-CGC plus que jamais prête à défendre vos ASC

Se syndiquer, agir pour ne pas subir

Janvier 2015

Les élections CE-DP semblent déjà bien loin ... et pourtant ce n'est que vendredi 19 décembre qu'a eu lieu le 1^{er} CE de cette nouvelle mandature. A l'ordre du jour :

- 1 - constitution du nouveau Bureau
- 2 - et présentation de la photographie économique et sociale, telle qu'existante au T0 de la nouvelle mandature.

■ Constitution du Bureau du CE IMTW : lancement difficile

Pour qu'un CE existe :

Pour exister, un CE doit être composé, *a minima*, de :

- Président-e du CE – c'est lui/elle qui anime les débats. Il/elle participe à une partie des votes. Notre Présidente est la DRH de IMTW, Elisabeth Belois-Fonteix.
- d'un-e Secrétaire, parmi les élu-e-s du CE
- d'un-e Trésorier-e (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2015), parmi les élu-e-s du CE

Des adjoint-e-s peuvent éventuellement compléter ce duo.

- de Commissions

Quid du Bureau du CE ?

La constitution d'un bureau n'est pas obligatoire. Les membres du CE décident ou non de le mettre en place. Il est en général composé d'un-e secrétaire, un-e trésorier-e et éventuellement de secrétaire et trésorier-e adjoint-e.s Tout autre membre du comité peut en faire partie, y compris les suppléants.

Le bureau contribue à exécuter les décisions du CE au jour le jour, prises à la majorité des membres du CE.

La CFE-CGC au Bureau ? Bien sûr, si ...

- ... si les décisions des membres du CE sont en phase avec ses valeurs et la politique ASC qui en résulte - *logique, non ?*
- ... si la « majorité de gestion » (sorte d'alliance syndicale unitaire) se montre constructive
- ... si elle est, elle aussi, prête à travailler

La CFE-CGC au Bureau ? Bien sûr, mais ...

... la CFE-CGC est bien seule, quant à l'utilisation franche nette et précise du budget ASC (... notre Tableau Magique !)

De plus, les autres Organisations Syndicales ont tellement pris l'habitude que ce soit la CFE CGC qui fasse tout le boulot, pendant qu'elles se cantonnaient tranquillement dans un rôle de critique ... qu'elles ont du mal à comprendre que l'on ne soit plus d'accord pour continuer !

La CFE-CGC au Bureau ? Souvenez vous ...

(voir aussi « Flash back 2011-2014 » ci-dessous)

Le CE ITRSI (2011-2014) a connu une phase catastrophique en début de mandature. Le 1^{er} secrétaire du CE, issu de la CFDT, a chuté et a entraîné, au passage, l'ensemble du Bureau, ainsi que la présidence des ASC.

La CFE-CGC a agi en responsable : mise sur pied des ASC (catalogue et site internet), même si celles-ci n'étaient pas en phase avec son programme, implication dans le quotidien du CE, participation active au Bureau etc ...

Bref, il y avait urgence. Et nous avons agi vite (et bien !) pour ne pas léser les salariés.

Et pendant ce temps, certaines organisations syndicales regardaient, observaient, critiquaient.

Et ces mêmes organisations syndicales continuent encore là, à regarder, observer, critiquer ... sans ni proposer ni agir

La CFE-CGC au Bureau ? Bien sûr, quand ...

- ... quand les décisions des membres du CE seront en phase avec ses valeurs ASC - *logique, non ?*
- ... quand la « majorité de gestion » sera constructive
- ... quand cette « majorité de gestion » sera, elle aussi, prête à travailler
- ... quand le QF sera supprimé (à moins que vous ne préférerez communiquer votre déclaration d'impôts à l'entreprise ... ?)
- ... quand le Tableau Magique sera mis en place

Extrait de notre déclaration préalable, lors du CE de décembre 2014

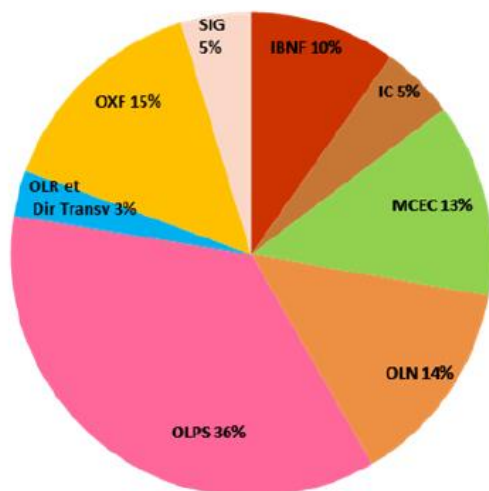
[...]Toutefois, la CFE-CGC estime à présent que la situation ne justifie plus qu'elle continue de temporiser la mise en œuvre de sa vision des ASC, qui est la mise en place du Tableau magique (sans QF).
 Nous avons clairement communiqué auprès des salariés notre volonté de mettre en place notre Tableau Magique (sans QF), et nous entrerons au bureau uniquement si nous sommes en mesure de mettre en œuvre le programme pour lequel nous sommes élus. Dans le cas contraire, nous n'entrerons pas dans le Bureau et nous ne postulerons pas à la Présidence des ASC. Bien évidemment, nous resterons pleinement investis dans cette instance et participerons activement à l'étude et la défense des salariés dans les projets d'organisations et autres bilans légaux qui nous seront présentés. [...]

■ Photo économique et sociale d'IMTW

En début de chaque mandature, la Direction remet aux élus la « documentation économique et sociale », sorte de photo du périmètre.

Pour notre nouveau périmètre, les données ont été arrêtées au 31 octobre 2014. En voici un résumé :

Répartition des effectifs IMTW, par Etablissement Secondaire

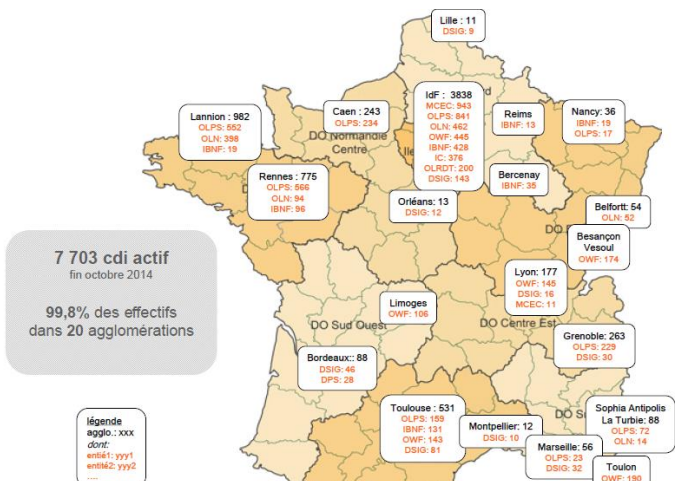


| | |
|---------------------|--------------|
| IBNF | 872 |
| IC | 439 |
| MCEC | 1 149 |
| OLN | 1 233 |
| OLPS | 3 187 |
| OLR et Dir. Transv. | 271 |
| OWF | 1 300 |
| DSIG | 421 |
| total | 8 872 |

Répartition des effectifs, par niveau CCNT

| | |
|--------------|--------------|
| A | 66 |
| B | 45 |
| C | 407 |
| D | 1 084 |
| Dbis | 1 226 |
| E | 3 758 |
| F | 2 082 |
| G | 204 |
| total | 8 872 |

Répartition des effectifs, par localisation géographique



Autres chiffres

- 33% de Femmes, 67 % d'Hommes
- Age moyen = 45,78 ans
- Moins de 30 ans : 9,3% (80% d'entre eux sont concentrés dans les bandes D et E)
- Plus de 50 ans : 38% (essentiellement en Dbis et F)

■ Petit flash-back 2011 - 2014

Avant de partir sur ces 3 prochaines années de mandature, il est bon de se souvenir ce qu'ont été les 3 précédentes.

Rappelons tout d'abord d'où vient IMTW : de **ITRSI** (sans la partie DSIF) et de **Contenus**.

ITRSI, souvenirs souvenirs ...

fin 2011-2012 – chaos : La mise en place fut pour le moins laborieuse, sans (vrai) pilote dans l'avion, sans cohérence ASC.

Résultat d'une année de valse-hésitation : le Bureau explose, on repart de zéro, les ASC sont remaniées et un nouveau site Internet est déployé.

2012 / 2014 – cohabitation : L'important était de faire avancer le CE et vous proposer, vous, les ouvrant-droits, les prestations ASC auxquelles vous aviez droit. C'est pourquoi la CFE-CGC n'a pas hésité à rogner sur ses principes ASC. Au contraire ! Elle a pris le risque de prendre la Présidence des ASC. Pourquoi ? Parce qu'il fallait un pilote dans l'avion. Elle a pris le risque de déployer un nouveau site Internet dédié ITRSI. Pourquoi ? Idem, il fallait un pilote dans l'avion. Ainsi, même si la situation n'était pas idéale ni en complète phase avec ses principes, la CFE-CGC, en syndicat responsable, a OSE et a AGI.

Extrait de notre déclaration préalable, lors du CE de décembre 2014

[...] Il faut se souvenir que la situation catastrophique du CE ITRSI en 2012 avait nécessité d'établir un accord de gestion suivi d'un plan d'action car il fallait s'assurer que l'instance fonctionne enfin tant sur les AEP que sur les ASC et ce, dans l'intérêt de tous.

Pour ce faire, début 2013, la CFE-CGC a accepté de mettre temporairement de côté ses fondamentaux ASC qu'illustre le tableau magique ; elle a joué pleinement son rôle dans le redressement du CE en acceptant les charges de trésorier, de responsable SI et de président des ASC. C'est ce compromis qui a alors permis au CE de devenir pleinement opérationnel. [...]

Contenus, Mandat gagnant ...

22 novembre 2011, la CFE-CGC au sein de la division Contenus emporte les élections avec 5 des 6 sièges, obtenant 67% des suffrages.

Tout au long de ces 3 années, les élus CFE-CGC du CE Contenus se sont mobilisés à 100% pour leurs collègues salariés, car tout était à construire !

L'enjeu était de taille : proposer les meilleures prestations sociales et culturelles « made in CFE-CGC » avec le fameux tableau magique, et faire face aux périodes de changements de la Division Contenus.

RESULTATS :

Malgré la petite taille relative de notre direction au sein d'Orange, l'équipe du CE Contenus a réussi à donner de la visibilité aux personnels des Contenus au sein du Comité Central de l'Unité Economique et Sociale (CCUES) du Groupe.

Sur le dialogue social, nous avons été confrontés à de nombreux changements :

- changements de direction avec 4 présidents de CE à peine 3 ans
- changements de stratégie avec des dossiers comme la fermeture d'Orange Sports et l'impact sur une trentaine de salarié(e)s qui ont dû retrouver du travail soit au sein de notre groupe soit à l'extérieur.
- Ou encore la fermeture de la LOB Audience.
- Sans oublier le futur déménagement à Châtillon (C5) et les spécificités inhérentes aux activités des Contenus .
- Ou enfin, le déploiement de Nova+
- changements d'organisations internes qui n'ont pas manqué de se succéder
- Nous nous sommes aussi vivement opposés à la politique restauration de l'entreprise ou encore à celle concernant l'égalité professionnelle

Des politiques ignorant le B-A-BA inhérent au code du travail !

Sur le budget du CE et les ASC, une gestion rigoureuse et de nouvelles règles plus simples et plus transparentes pour plus d'équité et d'accessibilité aux prestations ont fait l'unanimité au sein de la division Contenus. Avec toujours plus de facilité et de simplicité, les activités sociales et culturelles ont été plébiscitées par l'ensemble des salariés

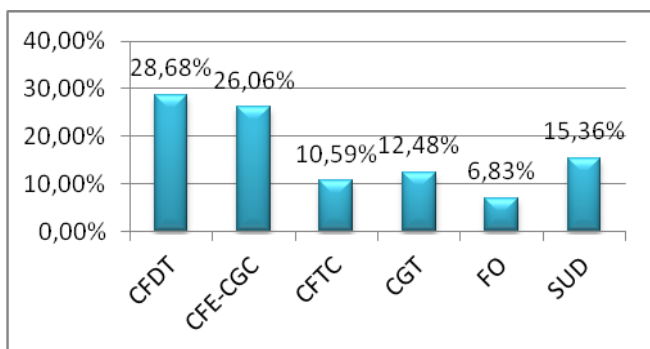
QUELQUES CHIFFRES

- 89% des salariés Contenus ont passé une commande au C.E. en 2013
- Chaque salarié dispose, pour chacun de ses enfants, d'un remboursement annuel de 600 euros pour les frais de garde et de 900 euros pour les vacances.
- Chaque salarié bénéficie d'environ 700 euros par an de chèques cadeaux : cinéma, concerts, spectacles, cirque...
- Les cours de yoga sont devenus un phénomène, avec trois séances par semaine dans une salle dédiée au sein de l'entreprise.

Une très belle aventure où la proximité entre salariés et élus a permis de contribuer au succès de la CFE-CGC lors des dernières élections !

■ Quelques rappels ... résultats nov. 2014

Résultat CE IMTW, tous collèges confondus :



■ Quelques rappels ... constitution du CE

IMTW (Innovation Marketing & Technologie, Wholsales), c'est :

- 8 872 salariés
- 17 sièges en CE : 15 collège Cadre, 1 collège Maîtrise, 1 Collège Employés
- Un périmètre CE réparti en 8 Etablissements Secondaires (ES), eux-mêmes décomposés en 29 Etablissements DP (EDP)

Collège Cadres, titulaires :

- 5 sièges CFDT
- 5 sièges CFE-CGC
- 2 sièges CFTC
- 1 siège CGT
- 2 sièges Sud

Collèges Maîtrise, titulaires :

- 1 siège Sud

Collèges Non-Cadres, titulaires :

- 1 siège CGT

■ Quelques rappels ... vos élus CFE-CGC

Collège Cadres, titulaires :

- Véronique Garnier (MCEC),
- Christophe Dousson (OLN),
- Sylvie Net (IBNF),
- Amaury Franchette (MCEC),
- Ghislaine de Salins (MCEC)

Collège Cadres, suppléants :

- Maxence d'Eprèmesnil (OLPS),
- Nicole Leistenschneider (OWF),
- Yannick l'Haridon (DSIG),
- Valérie Giraud (OLPS)

N'hésitez pas à les contacter pour toute question d'organisation, réorganisation ou ... rémunération !

■ Envie de vous investir auprès de vos élus ??

Vous pouvez participer aux commissions. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'être élu. Quelles sont les commissions ?

- Celles, dites « obligatoires » (selon le Code du Travail) : Formation, Information et Aide au Logement, Egalité Professionnelle, Economique
- Celles, dites facultatives : ASC, R&D, Réseaux, C5 ...et peut-être d'autres, qui vont être créées dans le cadre de ce CE.

Prochain CE : 29-30 janvier 2015

Vos élus CFE-CGC

Véronique Ganier (MCEC)
Christophe Dousson (OLN)
Sylvie Net (IBNF)
Amaury Franchette (MCEC)
Maxence D'Eprèmesnil (OLPS)
Nicole Leistenschneider (OWF)
Yannick L'Haridon (DSIG)
Valérie Giraud (OLPS)

RS CE : Philippe Vidal

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-orange.org

Retrouvez la version électronique de ce tract avec les liens cliquables sur le site web de la CFE-CGC :

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications

nos lettres :

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionnariat salariés

pour vous abonner : info@cfecgc-ft-orange.org

nos blogs :

- www.telecoms-media-pouvoir.net
- www.adeas.org



<https://www.facebook.com/cfecgc.orange>



<https://twitter.com/CFECGCOrange>